



**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ
LE 15 MAI 2018**

APPEL NOMINAL:

Présidence : O. Matos
Membres du Comité: R. Laforest (absence motivée)
L. Benoit-Léger
C. Stitt

Autres membres du Conseil:

**Représentant de l'Association
VOICE for Hearing Impaired Children :** Vacant
**Représentante de la Société
franco-ontarienne de l'autisme :** E. Grenon
**Représentante de l'Association
Learning Disabilities Association of
Ottawa-Carleton :** M. Guilbeault
**Représentante de l'Association
francophone de parents d'enfants
dyslexiques ou ayant tout autre
problème d'apprentissage :** D. Lavoie (audioconférence)
Membre représentant la communauté : Vacant
**Représentante de la Société pour
enfants doués et surdoués de l'Ontario :** L. Richard (absence motivée)
**Représentante de l'Association du
Syndrome de Down :** O. Matos
Représentants des régions : G. Pitre (audioconférence)
A. Yonkeu (absence motivée)
M. Vachon
Secrétaire de réunion :
**Directrice des Services aux élèves
ayant des besoins particuliers :** L. LaHaie
Représentants des directions : S. Ouellette
J. Bédard
Observateur AEFO (secondaire) : M. Sarazin (absence motivée)
Observatrice AEFO (élémentaire) : C. D'Lima
Observatrice FEESO :
Secrétaire de séance : S. Poirier
Invité(e)s : F. Ahmed
V. Lebeau,
M. Ringrose

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 06, souhaite la bienvenue aux membres du Comité et fait la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone non cédé.



2. Absences autorisées

Recommandation 1

La conseillère Benoit-Léger propose :

QUE soient motivées les absences de la conseillère Laforest, D. Lavoie, L. Richard, A. Yonkeu et M. Sarazin de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 15 mai 2018.

Adopté

3. Adoption de l'ordre du jour

Recommandation 2

La conseillère Benoit-Léger propose :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 15 mai 2018 avec la modification suivante :

- Le point 7.1 *Présentation du projet sur l'équité et l'inclusion du CEPEO* sera traité avant le point 6 *Questions mises à l'étude* pour permettre aux invités de quitter après la présentation.

Adopté

4. Adoption du procès-verbal

La présidente demande la mise à jour du nom de la présidence au procès-verbal du 17 avril 2018. Nous devons lire O. Matos et non C. Stitt.

4.1 Adoption du procès-verbal du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 17 avril 2018

Recommandation 3

La conseillère Benoit-Léger propose :

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 17 avril 2018, tel que modifié.

Adopté

5. Rapport des suivis et questions découlant du procès-verbal

Sans objet.

6. Questions mises à l'étude

6.1 Révision du *Plan des programmes et services*, sections 5, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19 et 20

La présidente cède la parole à Mme LaHaie qui invite les membres à consulter le folio 7 où figure la liste des révisions faites aux sections 5, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19 et 20 et passe en revue chaque révision.

Au folio 32, la présidente demande de corriger l'adresse du site Web de l'Association du syndrome de Down. Nous devons lire « dsancr.com » plutôt que « dsanrc.com »

Recommandation 4

La conseillère Stitt propose :

QUE soit reçu le rapport SUR18-19 portant sur la révision du *Plan des programmes et services*, sections 5, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19 et 20.

Adopté

Recommandation 5

Mme Guilbeault propose :

QUE soit approuvée la révision du *Plan des programmes et services* sections 5, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19 et 20 tel que modifiée.

Adopté

6.2 Calendrier 2018-2019 des réunions du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Le surintendant Vachon informe les membres que, dorénavant, l'adoption du calendrier des réunions du CCED se fera au mois de mai dans le but d'arrimer nos pratiques à celles du Conseil. Les membres peuvent, tout au long de l'année, proposer des thèmes auprès de Mme Poirier.

Les membres informent la gestion des corrections à effectuer au folio 36. Nous devons lire l'année « 2018-2019 » plutôt que « 2019-2020 » et mettre à jour les dates des rencontres.

La conseillère Stitt suggère que la rencontre prévue au mois d'octobre 2018 ait lieu à l'é.é.p. Rivière Rideau. Le surintendant rappelle que, traditionnellement, nous favorisons la visite des écoles avec des classes distinctes. La gestion proposera une école lors de la rencontre du CCED du 19 juin 2018.

La conseillère Benoit-Léger suggère à la gestion de faire une présentation portant sur les changements annoncés pour le Centre Jules-Léger.

Recommandation 6

La conseillère Stitt propose :

QUE soit reçu le rapport SUR18-20 portant sur le calendrier 2018-2019 des réunions du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED).

Adopté

Recommandation 7

La conseillère Benoit-Léger propose :

QUE soit approuvé le calendrier 2018-2019 des réunions du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED).

Adopté

7. Questions d'information

7.1 Présentation du projet sur l'équité et l'inclusion du CEPEO

Le surintendant présente les membres de l'équipe Bien-être et sécurité (BES), M. Martin Ringrose, conseiller en bien-être et sécurité des élèves, Mme Véronique Lebeau, technicienne en éducation spécialisée en habiletés sociales et Mme Fireda Ahmed, travailleuse sociale. L'équipe explique qu'un Secrétariat de l'équité et inclusion a été créé en 2017 dans le but de rendre nos salles de classes plus équitables et inclusives. À la suite d'un appel d'offre du Ministère, le CEPEO est le seul conseil scolaire francophone en Ontario à participer à ce projet. Un octroi du Ministère a permis à l'équipe de réaliser ce projet en collaboration avec les é.é.p. Marie-Curie et Carrefour Jeunesse. Les détails du projet se retrouvent sur le document de la présentation.

La première étape consiste à inciter les élèves et le personnel enseignant à utiliser le vocabulaire approprié dans les écoles, de permettre de développer leur compréhension du concept d'équité et d'inclusion, de se questionner sur leur pratique, de favoriser un cheminement critique et de prendre conscience de nos préjugés pour éviter qu'ils influencent nos pratiques.

La conseillère Benoit-Léger demande des précisions au folio 45. Elle demande ce que veut dire « comprendre ses biais ». Mme Ahmed explique qu'il s'agit de préjugés. Il est important que le personnel enseignant et les intervenants scolaires amorcent un cheminement critique et se questionnent sur les différentes façons de surmonter leurs préjugés.

M. Grenon demande si nous réussissons bien l'intégration du concept de justice sociale au CEPEO. L'équipe répond à l'affirmative et rappelle que le CEPEO est le seul conseil scolaire francophone participant à ce projet. Le surintendant ajoute que le projet est une priorité du Conseil.

Mme Pitre demande pourquoi nous avons priorisé des écoles élémentaires. La gestion répond que pour un projet pilote, il est plus facile d'implanter des nouveaux concepts et vérifier leur efficacité. Aussi, ces jeunes élèves en bénéficieront tout au long de leur cheminement scolaire.

Mme Guilbeault trouve ce projet intéressant et croit qu'il répondrait bien aux besoins en milieu de travail. Le surintendant Vachon ajoute qu'il est important de prendre conscience de nos préjugés qui sont parfois générés par la peur et/ou par le manque de connaissance. Le concept d'équité interculturelle se retrouve autant chez les adultes que chez les enfants.

La conseillère Benoit-Léger aimerait connaître les prochaines étapes. La gestion informe les membres du Comité que la prochaine étape est la présentation des résultats de tous les projets au Ministère, ce qui nous permettra de bénéficier des expériences de tous les conseils participants. Le surintendant Vachon assure que le CEPEO s'engage à poursuivre et à développer ce projet correspondant à nos valeurs et nos priorités.

L'équipe désire promouvoir ces concepts afin de les intégrer et d'assurer un maximum de progrès.

La conseillère Sitt félicite l'équipe pour ce beau projet et informe les membres qu'une présentation sera faite au Conseil.

Recommandation 8

La conseillère Benoit-Léger propose :

QUE soit reçu le rapport SUR18-21 portant sur la présentation du projet sur l'équité et l'inclusion au CEPEO.

Adopté

8. Tour de table

Les membres félicitent l'équipe du volet bien-être et sécurité pour leur présentation très intéressante.

La conseillère Sitt suggère d'inviter M. Marc-André Levac. Ce dernier travaille avec des étudiants ayant de grands besoins aux trois conseils scolaires francophones. Il appuie les étudiants afin qu'ils poursuivent leur éducation technique en partenariat avec le Collège Boréal.

9. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 19 juin 2018.

10. Levée de la réunion

Recommandation 9

La conseillère Benoit-Léger propose :

QUE soit levée la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 15 mai 2018 à 20 h 08.

Adoptée

La présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olga Matos', written in a cursive style.

Olga Matos